

«Droit du travail : les fondamentaux »

<p>Objectifs de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir une vue d'ensemble de l'organisation du droit du travail et des principes fondamentaux du droit du travail français • Mettre à jour ou acquérir des connaissances relatives au droit du travail et aux aspects juridiques de la relation de travail • Comprendre les principales notions du droit du travail et des relations du travail • Identifier les droits et les devoirs de chacun depuis la naissance de la relation contractuelle jusqu'à sa fin ; • Se repérer parmi les différents représentants du personnel
<p>Contenu du programme</p>	<p>1. INTRODUCTION : Les différentes sources du droit du travail applicables au secteur</p> <p>2. La conclusion du contrat de travail Recrutement : règles applicables, promesse d'embauche (nature juridique et effets) Définition du contrat de travail Critères de détermination du contrat applicable Typologie des contrats : CDI, CDD, Temps partiel, intérim, contrats aidés... Clauses du contrat et leurs modalités de rédaction</p> <p>3. Suspension du contrat de travail les différents cas de suspension du contrat de travail : congés, maternité, maladie... impacts de la suspension</p> <p>4. Modification du contrat de travail Distinction entre modification du contrat et changement des conditions de travail Conséquence en cas de refus du salarié</p> <p>5. Droit disciplinaire la définition de la sanction disciplinaire les différentes sanctions disciplinaires et leur échelle de gravité l'appréciation de la gravité de la faute les procédures à respecter</p> <p>6. Rupture du contrat de travail les principaux cas de rupture et leurs conséquences : démission, licenciement, départ ou mise à la retraite... le licenciement pour cause personnelle : motif disciplinaire et non disciplinaire procédure, préavis, indemnités le licenciement économique : distinction entre licenciement individuel et collectif, obligation de reclassement, la rupture conventionnelle Prise d'acte de la rupture les formalités de fin de contrat la transaction : conditions et conséquences le cas particulier des salariés protégés</p> <p>7. Institutions représentatives du personnel Les syndicats : organisations syndicales, rôle du délégué syndical Les principales attributions des salariés élus dans les entreprises de plus de 50 salariés : délégués du personnel, CE, CHSCT, DUP et dans les structures de plus de 50 salariés Le statut particulier des représentants du personnel : heures de délégation, règles de protection</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Alternance d'apports théoriques et d'échanges autour d'études de cas issus de la pratique. De nombreux exemples sont fournis par l'intervenant. Pédagogie active Etude et analyse des documents propres à la structure (contrats de travail, lettres types, outils de gestion RH...)</p>
<p>Durée</p>	<p>2 jours</p>
<p>Public</p>	<p>RH, Assistants RH, Dirigeants, IRP, personnes ayant en charge les relations du travail</p>